



ATTESTATION
DE SHON

Salvizinet, le 13 décembre 2012

Nous soussignés Jacques LARDON et Pascal TISSOT représentant la SNC VILLENEUVE, attestons par la présente, que la SHON pour le lot N°.....du lotissement « Le Clos de l'Orme » situé sur la commune de PONCINS au lieu-dit « Le Petit Noël », est de **250 m²**, conformément au permis d'aménager.

Fait pour servir ce que de droit

Pascal TISSOT
Jacques LARDON